



Tubize, le 13.08.2026

CONCERNE : COTISATION POUR LA SAISON SPORTIVE « 2026 – 2027 »

Chers amis archers, chers membres « LFU »,

L'année sportive « 2026-2027 » approche à grands pas.

Vous avez passé un bon moment avec nous sur le pas de tir la saison passée et vous voulez continuer à pratiquer le tir à l'arc ?

Alors, n'oubliez pas de renouveler votre cotisation...

Elle reste inchangée et est de :

- **Membre « seul »** : 110 €
- **Autres membres de la même famille** : 90 €
- **Deuxième affiliation** : 70 €
- **Autre deuxième affiliation de la même famille** : 50 €
- **Adhérent (= non-tireur)** : 60 €

La cotisation comprend l'affiliation à la Ligue Francophone Belge de Tir à l'Arc (LFBTA) ainsi que l'assurance pour la période du 1er octobre 2026 au 30 septembre 2027.

Le renouvellement de cotisation doit être parvenu sur le compte BE 85.363-1237783-06 du club pour le 20 septembre 2026 au plus tard.

A partir du 1er octobre 2026, seuls les membres en ordre de cotisation seront admis aux séances d'entraînement et aux compétitions.

Nos entraînements auront lieu cette saison :

- **le mercredi de 20h00 à 22h00 ;**
- **le dimanche de 16h30 à 19h00.**

Le lieu d'entraînement reste inchangé :

STADE LEBURTON
Salle André Menu
Allée des Sports, 5
1480 Tubize

Vous ne voulez pas pratiquer le tir à l'arc, mais juste soutenir le club ? La cotisation est de 60 euros par membre adhérent.

En espérant vous compter une nouvelle année parmi nos membres, nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Salutations sportives,

Le comité de « Les Flèches Unies »